



Assemblée générale ordinaire d'Euralens

Vendredi 8 juillet 2011

Procès verbal

La séance est ouverte à 15 heures 13, sous la présidence de M. PERCHERON.

M. LE PRÉSIDENT.- Je salue M. WACHEUX qui est désormais adhérent officiel d'Euralens. C'est ce qu'on appelle l'OPA du Béthunois-Bruaisis sur la petite commune de Lens.

Je vous remercie d'être présents. Il s'agit d'Euralens, je rappelle qu'il s'agit d'un forum. Comme l'histoire nous l'a appris, le forum est un lieu de débat. C'est là que, munis de nos toges respectives, de nos habits institutionnels, nous discutons de l'avenir de Lens, de la centralité lensoise, de l'arrondissement de Lens, du Bassin minier, peut-être de la région à partir de l'insertion du Louvre. Nous sommes toujours dans ce forum où nous échangeons à l'heure de ce que l'on peut appeler l'effet Guggenheim. Est-ce qu'un musée peut être plus qu'un musée ? Ce qui s'est passé à Bilbao peut-il, d'une manière très différente, se passer en partie à Lens ? Est-ce que, dans l'arrondissement qui est celui qui produit le moins de richesse en France, dans le cadre d'une économie de marché, il est des possibilités avec le Louvre, et au-delà du Louvre, d'attirer du pouvoir d'achat, des visiteurs, des capitaux, des initiatives ? C'est cela le Louvre-Lens, Euralens, c'est notre but. Nous sommes à mille lieues des enjeux de pouvoir. Dites très fort à ceux qui sont là et à ceux qui ne sont pas là qu'il n'est pas question que notre toge recouvre une écharpe municipale. Nous n'en sommes pas dignes et nous n'en avons pas l'intention. C'est dit une fois définitivement, ce ne sera plus répété et, si ce n'est pas compris, mourra Euralens. Nous ne sommes pas là pour un enjeu de pouvoir, nous sommes là simplement pour voir ce que nous pouvons faire.

Nous allons aborder tous les chapitres. C'est une réunion fournie. Le verbe sera roi et, derrière le verbe, il y aura des promesses, des promesses de développement économique, des promesses de voir un fonds souverain à la française, la Caisse des dépôts, s'intéresser à nous, les promesses de voir l'une des plus belles équipes d'urbanisme d'Europe, PORTZAMPARC-DESVIGNE, confirmer son approche et ses travaux, la promesse de voir le hub du Nord - Pas-de-Calais en logistique se concrétiser notamment à partir d'un point fort comme la plate-forme de Dourges et peut-être, Madame le Préfet, voir le Grand Emprunt, dans une session de rattrapage, s'occuper de la ville durable.

Je rappelle que M. de PORTZAMPARC et M. DESVIGNE ont, dans un raccourci saisissant et avec un talent surprenant, expliqué que l'archipel noir - au nord, il y avait les corons, le Bassin minier - pouvait devenir, sans démesure, sans mégalomanie, sans travaux pharaoniques, l'archipel vert, la ville durable. Avouez que, à partir de la base, la centralité lensoise un peu problématique, comme dans toutes les villes du Bassin minier, il y avait là une percée très importante.

Ainsi est résumé l'engagement régional.

À mes côtés, il y a Jean-François CARON, qui est le Maire d'une immense ville, tentaculaire, Loos-en-Gohelle, qui domine de ses deux terrils tout le Bassin minier et l'arrondissement de Lens. Je l'ai dit en séance officielle du Conseil régional, les terrils du 11/19 sont à Jean-François CARON ce que les pyramides étaient à Kheops, symbole

d'éternité. Cela ne plaît pas à tout le monde, surtout que les terrils sont un peu verts, mais c'est une couleur à laquelle le temps donne un certain éclat et c'est une couleur à laquelle il faut que le peuple des élus, venu de loin, à marche forcée - cela s'appelle le mouvement ouvrier - s'habitue. C'est ainsi nous devons évoluer. Jean-François est donc mon alter ego au sein d'Euralens, au niveau du forum, au niveau de cette volonté que tous les acteurs parlent, discutent.

Bien sûr, une chose est de parler, une autre est de travailler. Nous avons là quelqu'un qui travaille beaucoup, qui est Jean-Louis SUBILEAU. Il travaille à sa manière, modestement. Il a les principaux chantiers d'urbanisme de France, ce n'est quand même pas une raison pour la ramener à Lens. Jean-Louis SUBILEAU est là à sa place, au premier rang, mais au premier rang simplement, il va nous parler beaucoup.

Pour le Conseil régional, Pierre de SAINTIGNON est venu par la métropole ; je ne sais pas s'il est venu par l'A1 saturée ou par la RN 41 à 2 fois 2 voies, financée - c'était le temps béni où nous financions les routes - par le Conseil régional et par l'État, mais il est arrivé et il est à l'ordre du jour du premier point qui est le développement économique, qui pourrait être lié, qui va être lié au développement du Louvre, de la centralité lensoise et de nouvelles ambitions lensoises. C'est pour cette raison, une très belle raison, que je lui donne la parole.

Pierre, fais-nous rêver par l'économie, développement, numérique, modernité, ici, dans une maison de la culture fondée en 1971, alors qu'on extrayait le charbon et alors qu'on pensait que nous serions toujours un grand bassin industriel.

Développement Économique.

Présentation du Plan d'ensemble de Développement économique Euralens par Pierre de Saintignon, Vice-président du Conseil régional.

M. de SAINTIGNON.- Merci, Daniel.

Quelques mots pour dire que je suis content de participer à cette réunion. Je n'ai pas l'habitude d'avoir la langue de bois, je dis de manière forte que le Louvre, puisque nous sommes au côté du Louvre, est probablement la plus belle marque du monde, et c'est probablement ce qui nous indique que le Bassin minier, avec le Louvre au cœur, qui a tant donné au pays et qui a été si grand dans son économie, peut devenir un des pôles majeurs du développement économique dans l'Europe du nord.

Nous avons eu l'occasion de dire au Conseil régional que, si on pointe le compas sur Lens ou Lille, qu'on fait 300 kilomètres et qu'on regarde ce qu'est le couple population pouvoir d'achat global, et si nous mettons cette même pointe du compas sur toutes les grandes villes du monde, les résultats sont nets, Lille ou Lens - puisque ces mêmes zones d'influence -, première en France au double de Paris, 1 650 Md€ de pouvoir de consommation, 676 Md€ pour Paris, Lille ou Lens première en Europe, Lille ou Lens deuxième dans le monde derrière Tokyo. C'est le potentiel de notre région. Je n'ai pas dit que Lille ou Lens était devenue la deuxième puissance du monde, j'ai simplement dit que

c'était le point de consommation majeur dans le monde, en France largement en tête, au double de tous les autres, en Europe largement en tête, dans le monde dans les trois premières. Pour tous les partenaires économiques, politiques, sociaux, syndicaux, cela donne une feuille de route, cela donne une responsabilité majeure.

Nous avons la chance dans notre région de pouvoir développer des pôles d'excellence majeurs sur tous les territoires de la région, du littoral au sud du nord, en passant naturellement par la Métropole et le Bassin minier, cette grande intercommunalité du Bassin minier qui constitue une force potentielle considérable en France et dans notre région. Le Bassin minier, au-delà de son histoire, de sa compétence, de sa force, a dans la main maintenant l'argument qui peut lui permettre de devenir un pôle de rayonnement économique absolument majeur qu'est le Louvre à Lens.

Si je suis motivé pour dépasser les embouteillages qui nous séparent des deux, sachant que là, c'était plutôt les embouteillages à l'entrée de Lens, c'est parfois les embouteillages à l'entrée de Lille, c'est simplement parce que, je pense, nous n'avons pas le droit, et moi en tant que responsable de l'économie à la Région, sous l'autorité de Daniel PERCHERON qui m'a confié cette délégation, de passer à côté de ce rendez-vous. Ceux qui passeraient à côté de ce rendez-vous tuent leur région. Il faut le dire de manière aussi claire que cela.

Nous avons exprimé à de multiples reprises la façon dont nous pouvions nous y prendre. La Région est organisée de manière très collective sur le plan économique, au travers du schéma régional de développement économique. La Région a développé des plans locaux de développement économique par territoire et nous avons compris, lorsque nous avons l'ensemble de nos réunions, que tous les plans locaux de développement économique qui tournent autour du Louvre-Lens avaient matière à travailler ensemble pour construire l'économie du Louvre. C'est ce que nous proposons en créant le plan de développement économique d'Euralens, c'est-à-dire celui qui fédère toutes les énergies qui, dans tous les territoires qui entourent le Louvre-Lens, va être facteur de développement économique.

Je voudrais, à ce stade des choses, dire que nous avons pour voisine une femme, Mme PETONNET, qui a fait un travail extraordinairement précis, engagé et qui, je crois, est déterminant dans le travail auquel nous sommes parvenus. En tous les cas, la Région travaille - si nous sommes critiques sur les comportements de l'État parfois - sur l'économie main dans la main avec l'État et je pense que nous ne pouvons réussir ce challenge que si nous le faisons main dans la main.

Nous avons aussi considéré que la Région en tant que telle, sous l'autorité des responsables, à commencer par les élus du territoire, avait elle-même une responsabilité de bonne fin sur cette question. Si nous échouons sur l'économie, ce n'est pas le Bassin minier qui échouera, c'est le Bassin minier et toute la région. Pour ce qui me concerne, je porte une responsabilité entière sur le résultat que nous obtiendrons. C'est la raison pour laquelle j'entends bien, au nom de la délégation qui m'a été donnée par le Président PERCHERON, me battre pour que ce soit une réussite et pour que la Région soit associée à cette réussite.

La feuille de route a été tracée par les travaux qui ont été menés par la commission qu'animait Mme PETONNET et notamment au travers de tous les axes qui sont maintenant des axes structurants. Je pense au domaine qui concerne le champ touristique, mais je pense aussi à l'ensemble des volets qui touchent à l'emploi, à la formation, à la qualification, aux pôles d'excellence économique et à l'ensemble des stratégies qui lient à la fois l'économie, l'université, la recherche puisqu'on va retrouver là les ingrédients majeurs du développement économique.

Nous avons cinq domaines d'excellence :

- la logistique autour d'Euralogistic, avec la construction du campus logistique lancée en septembre 2010,
- les éco-matériaux - je n'y reviendrai pas, Jean-François en parlera -, la performance énergétique, le portage par le CD2E à Loos-en-Gohelle et le pôle de compétitivité Team 2 labellisé en mai 2010,
- le cluster de l'économie du sport et du bien-être, avec l'ouverture en septembre 2011 de l'incubateur dédié aux créateurs d'entreprise et du cluster dans les locaux du stade couvert de Liévin,
- les métiers de l'art, projet d'institut fédératif pour la recherche et l'enseignement des métiers de l'art et du patrimoine,
- le développement d'un pôle numérique culturel, que nous avons porté à plusieurs et sur lequel je souhaite que nous ayons un engagement majeur, je vais en dire un mot. Des spécialistes dans la salle vont s'exprimer sur cette question. C'est la création logique autour du Louvre-Lens d'un cluster dédié. C'est un ensemble d'entreprises, un réseau d'entreprises qui allie à la fois entreprises, centres de recherche, centres de formation, incubateurs de nouvelles entreprises, synergie entre les entreprises, les chercheurs, les artistes avec, autour de tout cela, une gouvernance adaptée. On ne peut pas laisser passer le Louvre sans prendre cette part de marché qui est disponible, qui est à notre main, dont nous pouvons devenir les leaders en Europe, qui est celle de la numérisation des œuvres, jusqu'à des projets qui commencent à fleurir, jusqu'au dernier dont on parlera peut-être lorsqu'il s'agira de parler du projet web télé sur le livre, qui est un marché ouvert absolument fantastique, fondamental entre tous, si on considère que l'accès au livre est une question majeure pour notre pays.

Pourquoi ce cluster ? Parce que nous utilisons la marque comme étant l'ambassadeur et la présence du Louvre est la raison d'être de l'implantation d'un cluster de cette nature. Je profite de ma présence, sous l'autorité de tous ceux qui travaillent à la Région, pour dire que la Région est d'accord pour financer l'ingénierie de ce cluster, pour financer sans délai le collaborateur choisi au plus haut niveau, chef de projet de ce cluster. En effet, si on ne prend pas un collaborateur, qu'on ne le pose pas quelque part, en choisissant un lieu pertinent pour qu'il se pose, ce cluster restera une idée, même si toute une série de partenaires, d'entreprises et d'industries commencent à se manifester pour participer à cette aventure.

Nous sommes prêts aujourd'hui à mettre en place cette équipe d'ingénierie, dont je sais, pour l'avoir vu à la Haute-Borne à Villeneuve d'Ascq, à Pôle Images à Tourcoing, à Valenciennes sur le numérique, pour l'avoir vu à Lille sur Euratechnologies, ou avant sur Eurasanté, parce que l'équipe est créée avec des spécialistes, que le cluster sera au rendez-vous, cela ne fait aucun doute. Je ne sais pas quel est le rythme de cette séance, mais, si c'était toutes les semaines, on aurait toutes les semaines une nouvelle, quelque chose de nouveau à annoncer dans ce cluster. Cette amorce-là va amener cette force économique que nous appelons de nos vœux.

J'en profite pour dire que nous avons un projet eurométropolitain, eurorégional. Si on prend l'aire métropolitaine jusqu'ici, qu'on y englobe la Flandre et la Wallonie, la proposition est très claire : sommes-nous prêts à participer au quadrilatère du numérique qui part de la Wallonie, avant Camphin, qui vient jusqu'à Valenciennes, qui passe à Lens, qui vient jusqu'à Euratechnologies, qui va jusqu'au Pôle Images, qui s'arrête à Gand et qui construira le premier arc numérique d'Europe, protégé par la Commission européenne et dont le Louvre-Lens peut devenir un des pylônes central au travers de ce cluster de numérisation des œuvres ?

Il y a là, sur ce sujet, dans la thématique du Louvre, une question qui est tout à fait essentielle. Elle ne fait que s'ajouter aux autres thèmes qui seront par ailleurs développés et qui sont tout aussi majeurs. Je traite cette question parce que c'est celle sur laquelle j'ai été le plus alerté, peut-être celle sur laquelle on a un marché à prendre, sur laquelle on a des entreprises et des usines prêtes à se poser, avec des machines qui font un peu de bruit, avec des travailleurs qui viendront incarner ce qu'est cette industrie du numérique culturel. Cette question-là, nous ne devons pas l'écarter.

Là, nous sommes en ordre de marche, la Région est engagée. Modestement, j'appuierai, avec toutes les équipes de la Région, toutes les initiatives qui seront prises sur le territoire. Si nous choisissons un collaborateur, Jérôme DARRAS coordonne, M. DECOUIGNY travaille dans la commission économique, Pascal LARDEUR, le Directeur de l'action économique, est actif sur cette question, je pense que nous pouvons lancer une grande aventure.

Cela ne m'appartient pas de qualifier ce que sera la force économique du Bassin minier dans sa renaissance et dans ses différentes conquêtes sur les différents sujets. Je suis convaincu que, au côté de Lille, au côté de Valenciennes, au côté du littoral, avec ses stratégies portuaires majeures et dans leur diversité, au côté de la Flandre intérieure, avec ses difficultés, mais aussi avec sa force et sa vitalité en matière de réindustrialisation, nous pouvons devenir un des pôles majeurs du développement économique de notre région. Comme vous avez compris que nous sommes le cœur de la future consommation mondiale, nous pouvons imaginer que l'alliance de Lille, de Lens, du littoral, de la Flandre intérieure, du sud du Nord et de l'Artois sera la force que nous avons voulue, c'est-à-dire la Région pivot en Europe ; ce n'est pas un mot que de le dire, il suffit de regarder la carte et les chiffres pour considérer que nous ne pouvons pas passer à côté de cette chance.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien. Vous avez compris que celui qui parle le fait au nom d'une ville qui a réalisé le doublé, coupe et championnat. Il nous propose le doublé culture et développement économique.

Il a cité les grands joueurs de l'équipe régionale, Pascal LARDEUR, M. DECOUPIGNY et Jérôme DARRAS, qui est ici en terrain conquis.

Avez-vous une ou deux précisions à demander à Pierre ?

C'était l'exposé de l'ambition globale. Vous assimilez lentement l'intervention, les horizons proposés.

Nous allons demander à Mme le préfet de nous parler du **pôle numérique culturel**.

Mme PETONNET.- Le pôle numérique culturel est un des travaux que nous avons annoncés. Il a pas mal avancé depuis ces derniers mois. Nous avons pu déposer un projet PIA, Programme d'investissement d'avenir, 35 Md€ consacrés à différents sujets et notamment destinés à favoriser la recherche, l'innovation et des méthodes de travail innovantes entre les différents éléments de la société, à savoir la recherche, les universitaires, les entreprises, tous les acteurs.

Nous avons déposé un projet PIA le 31 mars dans le domaine des usages numériques innovants liés à la culture. Nous attendons les résultats. Nous achevons la proposition de ce qui pourra être le contenu du cluster numérique, sachant qu'il y a une étape intermédiaire fin mai qui a proposé, comme un des éléments au cœur du cluster, le passage du livre papier au livre numérique.

Tout le monde sait que nous avons les livres papiers et que le marché du livre numérique se développe. Aujourd'hui, c'est un marché où on transcrit le livre papier en numérique. Là, l'idée est d'enrichir la notion de livre. Autrefois, il y avait des livres avec des préfaces très intéressantes et des commentaires, ou les commentaires de la Bible, par exemple, l'ancien testament. L'idée est de prendre ces livres, de les mettre sous numérique et de pouvoir ajouter des commentaires personnels, des avis, des éléments sur la biographie d'acteurs de l'époque. Il s'agit de passer du livre papier d'aujourd'hui au livre numérique de demain, et de pouvoir peut-être, quand on visitera quelque chose, prendre des photos, intégrer des commentaires et, à l'issue, créer son propre livre numérique.

Ce sont des idées en cours. Nous travaillons étroitement avec deux entreprises qui sont Archimed, qui est implantée au niveau régional, et Jouve, qui est une entreprise leader mondiale en matière de numérisation de livres et qui est notamment le premier fournisseur d'Amazon, dont un des sites est à Lens. C'est un des points forts du développement du cluster numérique. Ces entreprises ont travaillé avec l'INRIA, avec deux centres de recherche, un centre de recherche du CNRS, le CRIL implanté à l'université de l'Artois à Lens et l'INRIA Direction régionale. Tout cela a permis le PIA, de faire des propositions aux élus pour passer du livre actuel au livre numérique de demain.

Nous sommes en train de finir un travail qui sera achevé au mois d'août, pour voir quels sont les autres points qui pourraient tourner autour de ce livre numérique de demain. Nous avons aussi des projets de développement dans le cadre d'appel à projets

européens. Des appels à projets sont intéressants parce qu'ils pourraient se faire avec des clusters équivalents en Belgique ou en Allemagne qui travaillent aussi sur ce sujet. Beaucoup de chantiers sont donc en cours, qui viennent compléter ce qu'a dit Pierre de SAINTIGNON, à savoir ce que va faire le Conseil régional pour pouvoir permettre financièrement à ce cluster d'exister.

M. LE PRÉSIDENT.- Avez-vous des questions de précision sur ce pôle numérique culturel, virtuel, le livre virtuel, la numérisation des œuvres ? Posez vos questions : qui vient, localisation, comment on fait, faut-il construire pour abriter ?

M. de SAINTIGNON.- Je propose qu'on mette dans le compte rendu un slogan pour ce sujet-là : « du Louvre-Lens au livre Lens ». Nous avons besoin de marquer notre territoire tout de suite. Si nous voulons que cette opportunité-là soit saisie, il faut l'afficher clairement, de sorte que, autour de cela, nous puissions promouvoir l'industrie de cette question et son développement.

M. LE PRÉSIDENT.- Madame GENISSON, vous qui lisez beaucoup ?

Mme GENISSON.- Le slogan est excellent.

Je poserai deux questions précises. Quelle est l'implantation ? Je pense qu'il est important de la connaître. Par ailleurs, une question qui, à mon avis, va trouver réponse facilement : dès lors que nous parlons du Louvre-Lens, le livre d'art numérique est une question qui me semble importante.

M. LE PRÉSIDENT.- Si quelqu'un a des lumières sur l'implantation, qu'il émette ses idées : près du Louvre ou pas, à Lens ou en dehors de Lens.

Sur l'implantation rien n'a été décidé ? On a des idées, mais on ne peut pas le dire ? Prudence... ! Ces questions-là sont souvent délicates.

Mme PETONNET.- D'après ce que je connais - mais ce sont les élus qui décident - , pour le moment, il n'y a que des idées. Des propositions ont été faites, mais ce ne sont que des idées. Si d'autres, parmi vous, ont des propositions pertinentes, qu'ils les fassent.

M. DUQUESNOY.- Sachez que les villes d'Annay, Loison et Harnes ont un site extraordinaire de 160 ha et que vous y êtes les bienvenus.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous enregistrons cette candidature intercommunale.

M. DUQUESNOY.- C'est un site coincé entre l'A1 et l'A21, qui relie ces deux autoroutes par des nationales et qui méritent d'être réaménagé.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est une contribution positive à l'interrogation posée.

Mme LAMARRE.- La numérisation suppose du haut débit. Où en sommes-nous sur les travaux des infrastructures de haut débit, Internet et numérique ?

M. de SAINTIGNON.- Je ne peux que répondre au nom de Daniel PERCHERON. La Région Nord - Pas-de-Calais considère qu'elle doit être à la hauteur du très haut débit sur l'ensemble de sa région. C'est un élément fondamental pour toute la région, à la fois sur le plan économique et sur le plan social. C'est la seule manière pour nous de transcrire dans les actes que nous voulons une région qui se développe par tous ses territoires. Si

nous réservions le très haut débit à quelques territoires, ce sont seulement ces territoires qui, dans l'équation économique moderne, répondraient à la demande.

Le développement du très haut débit est une question fondamentale. C'est une question extrêmement coûteuse, mais nous sommes d'accord pour prendre nos responsabilités. C'est une question qui est née dans l'ambiguïté, puisque nous avons voulu construire un plan sur le très haut débit numérique qui réserve aux opérateurs privés tous les lieux rentables et aux opérateurs publics tous les lieux non rentables.

L'état d'esprit de Daniel PERCHERON et de nous-mêmes, avec les limites de ce qui est possible et impossible, est de dire : nous voulons que ceux qui s'intéressent aux territoires rentables s'intéressent aussi aux territoires non rentables et nous sommes d'accord pour nous intéresser aux territoires rentables, même si nous prenons notre part dans les territoires les plus éloignés. C'est cette négociation qui est en cours et qui va devoir avancer.

Je le dis, mais on le dit à la Région, dans les Communautés et dans les Agglomérations, il ne faut pas s'y tromper ; les pays d'Europe, les autres Agglomérations de France ne se posent pas trop de questions, elles foncent. On sait que la compétition sur l'attractivité des territoires dépend en grande partie de cela.

La Région n'a pas l'intention de traîner, les Agglomérations non plus, c'est une priorité absolue. Vous avez raison. D'ailleurs, si nous ne répondons pas à cette question, cela ne sert à rien de faire naître le cluster de numérisation des œuvres.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous allons donner la parole à ceux qui le veulent, qui vont la prendre pour éclairer l'attitude des décideurs publics. Peut-être que la vieille dame dira un mot, la Caisse des dépôts ; sur ce point, elle est également en première ligne.

M. CARON.- Je voulais compléter la réponse de Pierre de SAINTIGNON d'un point de vue d'Agglomération, puisque j'ai une vice-présidence aux questions d'innovation au sens large.

Il y a un cheminement qui, pour l'instant, est plus qu'intellectuel autour du passage vraiment à très haut débit sur l'agglomération. Vous avez entendu parler des volontés de la Ville de Liévin qui est représentée ici. La volonté est de le faire à l'échelle de l'ensemble du territoire de l'agglomération, une discussion avec les principaux opérateurs est en cours. La démarche sur le pôle numérique culturel ne peut que renforcer la volonté de l'Agglomération d'aller vers l'investissement lourd. En même temps, la réponse est une question, c'est-à-dire que, derrière, nous avons aussi besoin du positionnement de la Région sur les dispositifs financiers. Dès lors que la Région et l'Agglomération l'affichent et que le pôle numérique culturel est un des éléments de développement du territoire, je pense que les conditions sont réunies pour que ce qui, pour l'instant, est analysé sur quelques lieux plus ciblés de l'agglomération devienne une stratégie d'agglomération.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est une course de lenteur. Quand les pistards étaient en haut et immobilisaient leur vélo avant de plonger ; les opérateurs privés qui veulent gagner de l'argent - c'est leur métier - et la puissance publique qui veut l'équité des territoires sont côte à côte. Ici et là, certains plongent, certains se lancent. Nous voulons

essayer de boucler très rapidement une course d'ensemble. Pour ce faire, il va falloir trouver le cadre que Pierre a évoqué où chacun fait son métier et éventuellement n'est pas fermé à faire un peu celui de l'autre. Cela progresse très bien, sous l'autorité de l'État, nous devrions aboutir.

Je vais interroger deux ou trois acteurs.

Jean-Pierre, pour l'Agglomération, où en êtes-vous sur le haut débit ? Est-ce que vous êtes prêt à vous associer à nous pour une agglomération de 150 000 habitants, qui irait là où le marché hésite ou là où le marché ne va pas ?

M. CORBISEZ.- Au niveau économique, l'Agglomération de Hénin Carvin vient de déposer sa candidature pour deux zones économiques dans le cadre du très haut débit porté par le Conseil régional. En ce qui concerne la résorption des zones d'ombre et la mise en place du haut débit, nous avons déjà embauché un premier ingénieur et nous avons l'intention d'embaucher un deuxième technicien pour faire avancer les choses sur notre territoire.

M. LE PRÉSIDENT.- Donc, l'Agglomération est prête. Dès que le cadre est fixé, l'Agglomération peut être territoire d'expérimentation.

Sur le haut débit, le Louvre est l'occasion, notamment pour les cités minières, d'avancer plus vite que le marché ne l'aurait permis.

C'est pour cela que je pose la question à la Caisse.

M. MIRADA.- La Caisse des dépôts est en mesure d'accompagner sur plusieurs niveaux. Je rappelle que, à votre demande, avec la Direction générale, une convention de partenariat a été signée pour apporter au Louvre-Lens 500 000 € pour se doter d'un centre de ressources numériques.

Seconde mesure, à la demande et sur une proposition du Président KUCHEIDA, Président de l'Agglomération, la Caisse des dépôts accompagnera l'implantation de 20 cyberbases écoles dans les écoles qui environnent le Louvre-Lens, dans les écoles primaires de la communauté d'agglomération de Lens Liévin, de manière à permettre un développement des usagers et une acquisition par les enfants, ainsi que leurs parents, puisque ces cyberbases auront une double caractéristique, elles seront utilisables pendant le temps scolaire, mais aussi hors du temps scolaire, pour être accessibles au plus grand nombre.

Troisième mesure, c'est une mesure toujours sur fonds propres de la Caisse des dépôts, l'accompagnement de la Région et des Agglomérations qui souhaitent élaborer un schéma stratégique numérique. C'est à ce titre que nous vous accompagnons, Monsieur le Président, ainsi par exemple que la Communauté urbaine de Lille. Bien entendu, nous sommes au service des Agglomérations du Bassin minier qui souhaiteraient se doter d'un schéma directeur numérique.

Dernière mesure, mais là c'est au nom d'un mandat qui nous a été confié par l'État, il s'agit de la ligne sur le PIA, dont je rappelle qu'il a 4,25 Md€ de disponibilité en deux volets, un volet de 2,5 Md€ concernant l'accompagnement des mesures prises pour apporter le très haut débit là où il y aura fort probablement des carences de l'initiative

privée. Le PIA est une mesure qui est prise pour accompagner l'arrivée du très haut débit dans les territoires qui malheureusement ne bénéficieront pas de l'attractivité des territoires à très haute densité qui intéresseront les opérateurs privés.

Dans ce cadre, comme Mme la Sous-préfète l'a signalé, le PIA souhaite développer les usages ; et bien entendu, là aussi, la Caisse des dépôts est instructeur des demandes des territoires. Une manifestation aura d'ailleurs lieu lundi après-midi en préfecture de région de Lille pour que l'ensemble des acteurs du numérique puissent bien connaître les conditions d'éligibilité, d'accessibilité au PIA. J'invite tous les acteurs du développement numérique à participer à cette séance de travail d'information qui permettra une connaissance plus fine de ce dispositif, sur lequel il est impératif que nous ayons un maximum de projets de qualité. Je vous rappelle que ce n'est pas déterminé dans le temps, c'est un appel à manifestations d'intérêt qui s'inscrit sur trois ans, dont il vaut mieux parfois prendre son temps pour préparer des bons dossiers de manière à ce qu'ils soient éligibles. C'est un travail lourd. La Caisse des dépôts et les services de l'État seront à la disposition des acteurs pour que ces projets réunissent le maximum de facteurs d'éligibilité.

Voilà, Monsieur le Président, sur le plan du numérique là où la Caisse des dépôts pourra être au côté du Louvre-Lens.

M. LE PRÉSIDENT.- Je rappelle que notre Président bien aimé, Augustin de ROMANET, assiste fidèlement dans cette salle à tous les Conseils d'administration du Louvre et qu'il s'implique vraiment dans Euralens et dans le Louvre.

Vous avez entendu le cadre national, la déclinaison qui va vraisemblablement se préciser très rapidement de la Région, avec l'État comme partenaire, la possibilité d'associer les Agglomérations, soit qu'elles soient très en avance comme la ville de Liévin qui est câblée, soit qu'elles se préparent à être à l'heure du haut débit comme l'agglomération d'Hénin-Beaumont. La question est : à la limite du marché, que faut-il faire ?

Arrive là Euralens, le forum, et j'interroge la Soginorpa. Nous avons, par rapport à l'effet Bilbao, l'idée que chez nous la ville est souvent la cité minière. La trame urbaine fondatrice, c'est la cité. Les villes minières sont des juxtapositions de villages miniers, où le haut débit ne va peut-être pas pénétrer naturellement, même si le marché semble, compte tenu de la densité, pouvoir être sollicité.

Je pose la question à Dominique SOYEZ, qui est heureusement parmi nous - son prédécesseur ne l'était pas souvent : est-ce que les cités, qui s'appelleraient les cités du Louvre, avec le haut débit comme marque de la mutation urbaine, vont nous proposer des expérimentations, des solutions ? Là, nous sommes maîtres de l'habitat, nous sommes prêts à financer. La Caisse, à mon avis, est très intéressée à travers le PIA à l'originalité de la démarche. Il faut que nous allions très vite pour dire : oui, il y a des cités du Louvre. J'interpelle tous les acteurs, tous les maires pour dire que nous avons passé la phase de centralité lensoise, le miracle a eu lieu, que nous avons travaillé sur une centralité qui est redéfinie, qui sera peut-être ou non acceptée, ce n'est plus notre problème. Le périmètre de l'ensemble de l'arrondissement, et au-delà si vous le désirez, est potentiellement labellisable. Les cités peuvent devenir avec Euralens des cités du

Louvre, avec des financements spécifiques, originaux, et des avancées plus rapides que ce que le marché ferait. C'est cela aussi, le projet d'Euralens.

Dominique, sur la Soginorpa et les cités, est-ce que vous vous y préparez, êtes-vous disponible, allons-nous pouvoir dialoguer ?

M. SOYEZ.- Nous nous y engageons. Maison et Cités habitat gère 62 500 logements sociaux, logements miniers situés autour du Louvre-Lens ; le Louvre-Lens est posé au milieu des cités minières. Nos locataires, nos ayants droit ont peu de chances d'accéder au haut débit si on ne les accompagne pas dans cette démarche. À l'initiative de notre Président, Jean-Pierre KUCHEIDA, également à l'initiative de l'Agglomération, notamment de Lens-Liévin, nous avons pris l'engagement auprès d'un opérateur de faciliter l'équipement de nos cités, de façon à permettre à nos locataires d'accéder au *Triple Play* en haut débit pour 5 € par mois. Cela leur permettra d'accéder au haut débit.

Nous avons choisi les cités. Nous nous sommes engagés avec cet opérateur pour aller très vite sur le câblage de nos cités et permettre à nos locataires d'être équipés et branchés.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous êtes donc disponible.

M. SOYEZ.- Tout à fait disponible.

M. LE PRÉSIDENT.- Les cités du Louvre, qui sont les cités de Soginorpa - il ne s'agit pas de les débaptiser, mais de les inclure dans un dispositif - sont au rendez-vous.

M. MAGNAVAL.- Je voulais me féliciter que le Conseil régional intervienne sur ce problème qui est important sur le plan économique. C'est important quand beaucoup trop de zones et de parcs d'activité sont mal équipés, sont de véritables zones d'ombre en matière d'équipement numérique ; et beaucoup d'entreprises s'adressent à nous pour se plaindre du sous-équipement, nous les renvoyons à chaque fois aux opérateurs. Je pense qu'il y a un très grand enjeu pour l'attrait des parcs d'activité et des zones industrielles. Cela va faciliter l'implantation nouvelle d'entreprises en particulier. C'est pour cela que je voulais dire que nous sommes très intéressés par la volonté du Conseil régional de prendre en charge cette mission.

M. LE PRÉSIDENT.- Sur cet aspect, Jean-François sera, au titre de ses fonctions dans l'agglomération et de ses fonctions en Région, responsable de cette notion de cités du Louvre dont une des caractéristiques est le haut débit, qu'il soit déjà engagé, que vous soyez candidats et qu'il soit un élément de modernisation dont je vous rappelle que, par le haut débit, des tarifs sociaux peuvent être une dimension. L'expérience de Liévin est que, compte tenu des subventions d'État, on arrive à 5 € sur des offres complètes. Compte tenu du pouvoir d'achat de notre population, c'est très intéressant.

M. CORBISEZ.- Je ferai deux remarques, la première communale, la deuxième d'intercommunalité.

Je rappelle que, avant 1995, le GIRZOM, dont les crédits étaient pris en charge à 100 % par l'État - cela ne l'est plus aujourd'hui et heureusement que la Région et le Département sont là pour terminer les dernières cités minières - faisait l'assainissement, l'ensemble des réseaux gaz, parce qu'il n'y avait pas de chauffage gaz dans les logements ;

tous les réseaux aériens étaient maintenus sur des vieux poteaux béton alvéolaires et on venait ajouter un poteau supplémentaire pour l'éclairage public. En fait, le crédit GIRZOM, indirectement, venait surcharger de façon artificielle le paysage urbain des cités minières. À partir de 1995, certaines communes ont accepté de mettre des deniers publics, communaux supplémentaires pour enterrer les réseaux, et il y avait aussi le câble. Il existe une convention, qui est d'ailleurs toujours d'actualité, d'ordre privé entre EDF et Numéricable ; si EDF accepte de s'enterrer, EDF peut très bien laisser un poteau aérien uniquement pour Numéricable.

Aujourd'hui, les collectivités, qui ont accepté de faire l'aménagement urbain complet dans les cités minières, ont dû payer l'enterrement de numéricable. Aujourd'hui, dans une cité minière, qu'un ayant-droit ou un locataire utilise le câble ou une antenne râteau, chaque logement est raccordé ou raccordable au haut débit.

Deuxième argumentaire au niveau des Agglomérations, je rappelle - et cela doit être le cas de Lens Liévin - qu'une convention va arriver à terme avec Numéricable en 2014, en particulier avec l'Agglomération d'Hénin Carvin qui va devenir propriétaire de l'ancien réseau, réseau qui a été mis en place dans les années 1975. Or, en 1975, on n'imaginait peut-être pas quelle était l'importance, 30 ans plus tard, de ce que l'on pourrait appeler le câble haut débit dans nos cités minières ou dans nos territoires. Il y a aujourd'hui des enjeux financiers forts de négociation entre les collectivités et Numéricable. En 2014, l'Agglomération devrait devenir propriétaire. Avons-nous intérêt à l'être ou à négocier une gestion ultérieure ? Là aussi, il a des territoires qui vont détenir dans leur main, d'ici trois ans, un potentiel de développement de haut débit non négligeable.

M. LE PRÉSIDENT.- Euralens offre la possibilité de financement préférentiel, si vous vous inscrivez avec votre spécificité dans cette logique des cités du Louvre ; bien entendu, au-delà il y a aussi les zones d'activité, les hôpitaux, les écoles, les universités, à la limite chaque foyer. Nous sommes bien dans cette logique de labellisation et des territoires d'expérimentation dès que le cadre régional, dans les deux ou trois mois qui viennent, sera fixé et nous espérons le fixer avant le 15 octobre.

M. HAJA.- Si j'ai bien compris, il faut que ce soit les agglomérations qui soient porteuses de ces projets ?

M. LE PRÉSIDENT.- Je pense que les Communes et les Agglomérations, dans le cadre du forum d'Euralens, peuvent demander la labellisation et l'expérimentation. Le cadre de l'Agglomération est toujours un cadre qui semble aujourd'hui parfaitement adapté, mais il peut y avoir une Commune qui, par le biais de la Soginorpa, avec l'accord de tous, décide d'expérimenter une cité minière par exemple, au-delà de l'accès au haut débit pour tous. C'est le sens d'Euralens, c'est le deuxième volet.

Le premier volet, qui était de dire que le fleuve de Bilbao sera chez nous le tramway, est provisoirement mis un peu de côté. Le deuxième, la rénovation urbaine, est au cœur du projet d'Euralens et de sa labellisation.

Plus d'autres questions ?

Je vais donner la parole sur l'aspect économique. Peut-être, Monsieur le Président, pouvez-vous nous parler du **hub logistique**, très brièvement, pour dire où nous en sommes.

M. MAGNAVAL.- Est-ce possible brièvement ?

Le pôle d'excellence Euralogistic aujourd'hui est dans une profonde évolution avec la construction actuelle du campus sur la plate-forme multimodale de Dourges. Cela se passe très bien. Nous allons également parler très prochainement du Centre de recherche.

Le cluster Euralogistic aujourd'hui est passé de l'adolescence à la maturité, il est en rythme de croisière. Laurent DESPREZ, l'animateur du cluster, devait être là, mais il a un petit souci. Nous sommes en grande évolution sur cela. L'environnement n'est pas toujours très favorable, la crise est passée par là, mais, ceci dit, les flux aujourd'hui sont de qualité. La plate-forme aujourd'hui reprend un peu d'activité, comme c'était prévu. Tout va bien.

M. LE PRÉSIDENT.- Voilà un Président de Chambre heureux.

Jean-Pierre, un petit mot ?

M. CORBISEZ.- Les lettres sont toujours là. Le « C » de Corbisez est toujours là.

Je parlerai peut-être d'une question qui dépasse le cadre d'Euralens, mais puisqu'on parle de la logistique. Monsieur le Président de Région et Monsieur GUILLEMINOT, comme vous le savez, nous sommes dans un foncier qui borde l'autoroute A1 et à proximité de Delta 3, sur le territoire d'Hénin Carvin, on parle de liaison entre Lille et le Bassin minier, mais on parle aussi de plus en plus de la possibilité à moyen terme d'envisager qu'un jour les containers se trouvent sur des trains TGV.

Or, effectivement, au niveau de l'agglomération de Hénin Carvin, le foncier étant très rare autour de Delta 3, il nous faudra connaître les besoins dans ce cadre-là proposés par la Région, parce que la ligne TGV se trouve de l'autre côté de l'autoroute A1 et à l'opposé de Delta 3. Nous aurons besoin, dans le territoire de Hénin Carvin, de pouvoir figer du foncier, même si c'est du moyen terme ou du long terme, parce qu'on sait que la ligne TGV ne fonctionne pas la nuit et c'est peut-être effectivement l'avantage de pouvoir y mettre des containers. Puisque nous allons être en fin d'année, début d'année prochaine, en révision du SCOT, c'est le moment de figer du foncier et cela dans l'intérêt de la logistique.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien.

Je vais donner la parole, toujours sur Euralens, à Richard AUSTERLITZ sur **l'institut fédératif**.

M. AUSTERLITZ.- Nous mettons en place les métiers d'art et du patrimoine, sur l'ensemble des métiers des musées, les métiers d'artisans, les métiers du design, les métiers de la vente et du commerce de l'art, les métiers du financement, une sorte de maison des professions, un institut fédératif pour la recherche et l'enseignement sur les métiers d'art et du patrimoine, que nous avons appelé provisoirement IFREMAP, institut fédératif qui va regrouper et faire travailler ensemble des organismes de recherche, des

organismes d'enseignement, des organismes de développement économique entre Paris, Bruxelles et, on l'espère bientôt, Londres sur l'ensemble de l'euro-région, à partir du Louvre-Lens, avec la participation de structures très prestigieuses. L'ensemble des structures d'accompagnement du Louvre - je pense à l'institut national du patrimoine ou à l'école du Louvre - sont intéressées par le projet, également les musées bruxellois, les organismes professionnels concernés par l'intermédiaire de cet institut, et ceci avec le soutien des organismes consulaires, de la Chambre de commerce, de la Chambre des métiers régionale. Je viens maintenant d'avoir le soutien du patronat régional.

C'est quelque chose qui avance dans le bon sens. Nous allons essayer, dans la mesure du possible, d'en faire une structure complémentaire du Louvre. Je voudrais remercier en particulier Henri LOYRETTE et l'ensemble de la direction générale du Louvre qui ont fortement appuyé ce projet. Et permettez-moi, Monsieur le Président, de remercier Mme la Sous-préfète.

M. LE PRÉSIDENT.- Richard AUSTERLITZ est un ancien proviseur, il a été un proviseur novateur, puisque son lycée, le lycée Valentine Labbé, s'est spécialisé, orienté vers l'excellence des professions de santé. Il a été l'un des proviseurs à obtenir un consensus des milieux de santé, des milieux économiques, des milieux éducatifs pour que ce lycée soit plus qu'un lycée généraliste.

Jean-François, sur **les éco-constructions**.

M. CARON.- C'est un peu plus large, c'est sur l'ensemble des éco-activités. Il faut rendre à la Région ce qui est à son initiative, puisque le centre de développement des éco-entreprises est porté par la Région depuis à peu près 2002-2003, en appui avec les services de l'État. Cette structure, qui est installée sur le site du 11/19, était là à l'époque pour montrer que la transformation d'un site minier pouvait permettre en même temps de valoriser la mémoire et d'ouvrir vers l'avenir.

Cette structure a permis d'ores et déjà d'avoir un certain nombre d'acteurs sur place. C'est pour cette raison que, dans les cinq pôles identifiés sur le PLDE et la proposition de Mme le Sous-préfet, c'est un pôle qui tourne déjà.

Je prends souvent cette image, si on prend ces deux crayons, leur poids en carbone, leur recyclabilité, leur origine, la traçabilité de tous les matériaux de demain, tout cela va devenir hyper stratégique. Cette plate-forme de recherche a permis de faire avancer une base de données sur les éco-matériaux qui, aujourd'hui, fait référence en France, ce qui a permis de développer au niveau des éco-matériaux un savoir-faire local dans le Bassin minier, mais avec une vision régionale, puisque c'est soutenu par la Région et l'État au niveau régional.

À partir de là la fédération du bâtiment a implanté le village Villes Avenir, qui développe 100 technologies de l'éco-construction. La fondation des apprentis d'Auteuil a souhaité venir s'installer et va développer 300 places sur les métiers de l'éco-construction pour nos jeunes, qui renouvellent complètement le regard sur les métiers de la construction, ce qui est extrêmement important, car, d'un côté, on a des métiers i-teck, et de l'autre, on a des métiers de base dans la construction.

Dans la continuité, il y a le programme Réhafutur avec un gros financement INTERREG autour des éco-matériaux dans la réhabilitation et un travail avec Maisons et cités sur des process innovants de réhabilitation thermique, avec la possibilité de le développer sur les 60 000 logements de Maisons et Cités. Derrière, il y a un effet de démultiplication extrêmement important. Des entreprises souhaitent venir s'installer pour profiter de cet effet cluster.

Sans vouloir comparer, dans certains endroits, on va financer un chef de projet pour monter le cluster ; là les clusters se constatent, c'est la fédération du bâtiment et le CD2E qui le structurent.

On peut également citer la centrale solaire qui est un centre de test de toutes les technologies solaires, qui travaille avec les écoles d'ingénieur de la région et avec les structures de formation. Il y a énormément de métiers à développer derrière tout cela, puisque le solaire n'en est qu'à ses balbutiements. Le gros intérêt est que c'est une structure publique qui a fait partie du plan de relance et qui permet des déclenchements en matière de formation et d'innovation sur tous ces registres-là.

Pour terminer sur les outils d'innovation, il y a le pôle de compétitivité TEAM 2 sur les technologies environnementales appliquées aux matériaux, c'est-à-dire comment tous nos déchets d'aujourd'hui sont les matériaux de demain. Là aussi, c'est un énorme gisement. Cela tourne autour de ce concept d'éco-matériaux, éco-construction et nouvelles énergies. Derrière, ce sont des développements sur des activités économiques, matériaux biosourcés, etc.

L'Agglomération accompagne fortement ces démarches, puisqu'elle entre dans le financement d'une partie de ces programmes. Elle a développé notamment une pépinière d'éco-entreprises qui, aujourd'hui, est remplie et un certain nombre d'autres projets sont en cours de définition, d'ailleurs avec la Caisse des dépôts.

Il y a également la halle des éco-matériaux, qui sortira l'an prochain, c'est la reconversion de la grande salle des machines du 11, qui va devenir un lieu où on pourra voir les matériaux, les toucher, c'est un des outils du déclenchement de ces éco-matériaux. Aujourd'hui, on a bien compris que la laine de verre, c'était un peu compliqué, mais, entre tous les matériaux qui sortent, il faut y voir clair. Nous sommes vraiment dans l'innovation. Cela conforte notre Agglomération comme étant un secteur qui dépasse le rayonnement régional sans aucun doute.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien.

Monsieur le Maire ?

M. VENDEVILLE.- Une chose m'inquiète beaucoup. À Courcelles, vous savez que nous avons un gros dossier de 78 hectares avec 1 400 logements qui sont inscrits au bâtiment. De plus, j'ai entendu dire par une personne de Nexity, qui est chargé de l'aménagement du site, que Numéricable ne passera pas de câbles.

M. CORBISEZ.- À cause de la pollution.

M. VENDEVILLE.- Non, les ressources qu'ils ont ne leur permettent plus de passer le câble.

M. LE PRÉSIDENT.- Voilà une expérimentation. Il faut voir comment l'esprit d'Euralens, à travers l'Agglomération, peut vous aider à l'heure du numérique et du câble.

C'est l'Agglomération qui va indiquer le mode d'emploi.

M. VENDEVILLE.- Je ne sais pas si le Président...

M. LE PRÉSIDENT.- Le Président de l'Agglomération sait tout. C'est pour cela qu'il est Président d'Agglomération.

M. PILCH.- Une question qui vient rebondir sur celle d'Ernest VENDEVILLE. On a parlé beaucoup de Soginorpa, mais on a d'autres gros bailleurs qui interviennent sur la région, notamment dans des projets de rénovation urbaine importants, via l'ANRU. Il faudrait aussi les associer, car ils sont en charge de projets importants à Lens et ailleurs. Il serait bien de les intéresser au problème.

M. LE PRÉSIDENT.- Bien entendu. Soginorpa est le cœur du dispositif. On parle de Soginorpa, parce qu'on y a le pouvoir ; les autres bailleurs sont plus indépendants, plus complexes, plus divers. Soginorpa, c'est la locomotive, mais il n'y a pas que la locomotive.

Qui veut intervenir sur la ville durable, le PIA ?

Madame le Préfet ?

Mme PETONNET.- Je n'ai pas beaucoup de choses à dire, c'est surtout la CDC qui pourrait en parler. Je crois qu'il y a eu une réunion interministérielle sur le sujet hier matin, qui a dû être décisionnaire.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous serions écartés du Grand Emprunt ?

Mme PETONNET.- D'après les éléments que j'ai, en matière de ville durable, la majorité du montant devrait être consacrée à la Région Ile-de-France.

INTERVENANT.- Comme d'habitude.

Mme PETONNET.- Ensuite, le budget profiterait aux quatre principaux EPCI candidats. Il y a notamment Lille, la zone de l'Union, la plus petite fait 425 000 habitants. Aucun de nos EPCI n'atteint cette taille.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous allons tenter une démarche auprès de M. RICOL. Au fond, Lens-Douai, c'est 525 000 habitants. Le pôle métropolitain de demain, c'est 800 000 habitants. Il faut constater et anticiper.

Nous avons parlé du développement économique au sens normal, commun de toutes ses déclinaisons. Nous avons, dans **l'économie touristique**, deux projets qui vont être présentés rapidement.

Yves LE MANER va vous emmener sur le **projet de Notre-Dame-de-Lorette** qui, vous allez le voir, n'est pas ordinaire, à 5 kilomètres du Louvre.

M. LE MANER.- Je sens que, avec le Louvre-Lens, deux éléments essentiels se conjuguent. Il y a d'abord un levier psychologique collectif, c'est le point de développement d'un mécanisme d'entraînement pour l'ensemble du Bassin minier. Il y a un deuxième phénomène qui est du registre du concret, de l'économie réelle, c'est l'emploi touristique qui viendra inévitablement accompagner l'arrivée du Louvre-Lens.

Or, aujourd'hui, le tourisme est devenu un tourisme de courts séjours. C'est né du développement des réseaux de communication en Europe. Nous avons donc un phénomène qui est assez classique, un flux principal qui vient faire un objet donné, en l'occurrence le Louvre-Lens, qui ensuite cherche à utiliser l'espace et le temps de façon raccourcie autour de thèmes que l'on trouve à un endroit et que l'on ne trouve pas ailleurs. Or, qu'est-ce qu'on ne trouve pas ailleurs qu'à Lens? On ne trouve pas la mémoire minière qui a été au cœur du développement économique français pendant deux siècles et on ne trouve pas non plus, à l'exception de la Meuse et de la Somme, la mémoire tragique de la grande guerre qui a été la plus grande épreuve qu'ait jamais subie la société française.

Le hasard tragique fait que nous avons, sur le territoire de l'agglomération de Lens Liévin, des hauts lieux de la mémoire de la grande guerre. Ce sont des lieux transnationaux, ils sont français, ils sont britanniques, ils sont allemands, ce sont des monuments majeurs. La première nécropole militaire française se trouve à Notre-Dame-de-Lorette. Le premier cimetière militaire allemand par le nombre des tombes se trouve à Neuville-Saint-Vaast, sur la communauté voisine. Le mémorial de Vimy, qui est sans aucun doute le plus beau monument commémoratif de la grande guerre, est aussi sur le territoire de la communauté d'agglomération. Le cimetière britannique du Cabaret rouge, l'un des plus beaux qu'entretient la *Commonwealth war graves commission*, se trouve sur la commune de Souchez.

À partir de ce constat logique, le fait que la guerre a traversé le territoire minier, s'est mis en place un projet qui est exemplaire des fruits de la décentralisation qui sont arrivés à maturité. En effet, ont été mis en place depuis le mois d'avril des programmes qui unissent en pleine intelligence et en pleine synergie l'État, en l'occurrence le Ministère de la défense, la Région Nord - Pas-de-Calais, le Département du Pas-de-Calais et la Communauté d'agglomération de Lens Liévin. Ces programmes sont au nombre de quatre :

- le premier vise à requalifier l'accès vers le site de Notre-Dame-de-Lorette depuis la base, le Bassin minier, l'opération sera lancée d'ici la fin de l'année ;
- le second, sous maîtrise d'ouvrage de la Région, est la création d'ici la fin 2013 d'un mémorial international rendant hommage aux combattants de toutes nationalités tombés sur le sol du Nord - Pas-de-Calais, ils sont 500 000 à avoir péri entre 1914 et 1918, la mort de masse, la mort industrielle ;
- le troisième projet est un portail des champs de bataille, un centre d'interprétation ouvert en accès libre qui permettra de renvoyer les visiteurs sur l'ensemble des sites de mémoire Nord - Pas-de-Calais ;
- des chemins de mémoire concrets, qu'on emprunte par la voiture, par le vélo ou à pied, qui permettront aux visiteurs d'ancrer leur démarche de réflexion dans le territoire.

Tous ces programmes sont lancés, ils font l'objet de financements d'État déjà acquis. Ils seront, par un hasard du calendrier, prêts pour la fin de l'année 2013, un an après l'ouverture du Louvre-Lens. Ils constitueront un second pôle d'attrait pour le

visiteur, un pôle d'attrait pour le visiteur régional qui a besoin de se réappropriier ces lieux, un pôle d'attrait pour les visiteurs français dans leur ensemble puisqu'on va redécouvrir, d'ici 2014, la saignée qui fut celle de notre nation à cette époque-là (1 400 000 hommes tués au front), et aussi un lieu très important pour la mémoire britannique, puisque c'est là où a péri le fils de Rudyard Kipling, qui est tombé à Loos-en-Gohelle en 1915.

Il y aura donc inévitablement un retour des sociétés européennes vers cette mémoire tragique. Cela fait partie d'un tourisme intelligent. Les populations européennes, qui ont la chance de vivre en paix structurellement depuis plusieurs décennies, sont maintenant capables de se pencher sur leur passé et d'en tirer une nouvelle forme de vie.

M. LE PRÉSIDENT.- C'était du bon LE MANER, comme on l'aime, convaincant et qui nous met tout de suite en phase avec l'essentiel de la mémoire de la nation et au-delà.

Premièrement, vraisemblablement le site de Notre-Dame-de-Lorette à 4 kilomètres à vol d'oiseau, est l'un des premiers, peut-être le premier endroit de mondialisation de la guerre. Les Canadiens, les Australiens, les Américains, de tous les grands empires, Commonwealth, Français, centraux, sont venus combattre en Artois. C'est unique monde. Le centenaire approchant, on sent bien que des continents comme l'Australie ou le Canada, voire la Nouvelle Zélande, frémissent devant la mémoire retrouvée. Pour eux, ces batailles d'Artois ont parfois été fondatrices de l'identité et de la cohésion nationale. Il est des continents qui sont nés à Vimy, comme le continent nord-américain.

Deuxièmement, c'est un lieu extraordinaire de conscience civique. Il y a 4 200 gardes d'honneur bénévoles, qui montent chaque jour la garde auprès des 20 000 morts de Notre-Dame-de-Lorette. C'est unique en Europe, peut-être au monde.

Dans l'économie du respect, de la curiosité, Notre-Dame-de-Lorette, à côté du Louvre marque mondiale, va jouer son rôle.

Il y a trois jours, nous avons signé à Versailles l'installation des collections de Versailles à Arras. Nous allons avoir, dans le périmètre d'Euralens, les deux grandes marques mondiales de tourisme culturel de France, le Louvre et Versailles. Le projet que propose Versailles est absolument exceptionnel. Jean-Jacques AILLAGON, à l'origine du Louvre, s'est totalement investi pour dix ans dans les projets de Versailles. C'est passionnant à vivre.

Nous avons là un autre projet, c'est **Mineurs du monde**, qui nous est présenté par Jean-François.

M. CARON.- Sur Mineurs du monde, il y a à la fois une dynamique spécifique au territoire minier et au fait que notre région, depuis les années largement 1970, a entrepris toute une série de partenariats à l'échelle internationale sur la reconversion de nos territoires. Ceux qui ont un peu de mémoire se rappellent les opérations RETI, Région européenne de tradition industrielle par exemple, qui faisaient un lobbying au niveau de la commission européenne.

Il y a des événements plus récents qui viennent renforcer cette dynamique. La première est l'inscription espérée du Bassin minier à l'UNESCO. Comme Causses et Cévennes a été retenu, tant mieux pour eux, quoiqu'il arrive, nous ne pouvons qu'être déposés en janvier 2012. Nous pouvons très raisonnablement espérer le classement du Bassin minier en juin 2012, ce qui nous donnera une légitimité, puisque ce sera le premier Bassin minier classé au monde et que ce classement est observé par les autres bassins miniers dans différents pays. Nous avons eu l'occasion de le constater au Brésil qui était d'ailleurs un fervent supporter de notre démarche.

À partir de là et à partir de l'arrivée du Louvre et des afflux de visiteurs, on voit qu'il y a un effet de masse critique par le regroupement d'un certain nombre de démarches et d'équipements. Même si la mémoire de la guerre n'est pas la mémoire de la mine, il n'empêche que, autour de ce que le Président appelle Métropole de sens et de consciences, il y a de plus en plus de questionnements et de quêtes et notre enjeu est évidemment de garder les visiteurs dans le territoire et de leur faire découvrir, dans sa diversité, ce qui est beaucoup plus porteur de développement local.

Cette démarche Mineurs du monde a deux directions : une direction mémorielle, c'est-à-dire comment retracer la mémoire individuelle et collective de toute l'aventure de la mine. Il y a un enjeu de numérisation de l'ensemble des archives minières et de pouvoir retracer les parcours individuels des populations qui ont suivi les parcours d'immigration. Il y a aussi un enjeu de mémoire collective, puisque la mine a été vectrice de toute une série de démarches dans le domaine du combat ouvrier ou de démarches dans le registre associatif. Il y a des traditions, une culture spécifique et une reconnaissance aussi. Le roman *Germinal* est un roman universel à l'échelle de la planète. Notre région, sur ces questions-là, a une légitimité.

Il y a donc tout un enjeu de mise en scène. L'une des orientations décidées par les élus, par le Président de Région, Jean-Pierre KUCHEIDA et Guy DELCOURT, c'est d'utiliser l'ancien cinéma du Quentin et la maison syndicale des mineurs qui est inscrite aux monuments historiques comme étant le lieu des archives, du traitement de ces archives et de reconstitution de ces dimensions mémorielles, individuelles et plus sociétales.

La deuxième dimension est plus portée autour des échanges entre les bassins miniers actuels dans le monde. C'est une dimension partage de ressources, partage d'expériences, appui aux reconversions partagées. L'option visée est plutôt la tour du 19, la grande tour en béton qui est un lieu exceptionnel, mais dont les accessibilités supposent un programme d'ensemble.

L'idée est de créer un certain nombre d'espaces de ressources et de s'ouvrir monde. Mineurs du monde est à la fois une façon de capitaliser, de mettre en valeur cette mémoire qui est la nôtre, et en même temps une façon de s'ouvrir et de développer des partenariats, ce qui est un des enjeux de notre territoire minier de ne pas rester fermé.

Bien entendu, ces projets renforcent le projet du Louvre, le projet de Lorette, etc.

M. LE PRÉSIDENT.- Éclairer les terrils à l'heure d'aujourd'hui, sans excès, en économisant l'énergie, c'est un projet qui précisera le périmètre de l'UNESCO et le périmètre autour du Louvre, magnifier le 11/19 et trouver pour la tour une solution originale qui fait que le raisonnement d'Henri LOYRETTE tienne ces promesses.

Que dit Henri LOYRETTE ? Le Louvre est le seul au monde à pouvoir exposer de moins 3300 à 1848 et c'est pourquoi la Galerie du temps se termine sur la liberté qui est dans le peuple. À partir de 1851, c'est la découverte du charbon et c'est, pour le pays, le territoire, une nouvelle aventure qui commence et qui s'inscrit dans les paysages, dans les hommes, de manière parfois très violente et pour longtemps.

Il s'agit donc de faire en sorte que ceux qui viennent au Louvre aillent après au 11/ 19 ou au Quentin pour retrouver le parcours, à travers les archives, de leur grand-père, de leur grand-oncle parce que le bassin minier a été un creuset.

C'est pourquoi, dans cette perspective de haute lutte et de lutte courtoise, de haute lutte et de lutte implacable, j'ai réussi avec Jean-François et avec les Conseillers régionaux à faire que la Galerie du temps soit gratuite, à faire que la gratuité, qui fait débat au plus haut niveau des acteurs culturels (rapproche-t-elle ou éloigne-t-elle de la démocratie et de la démocratisation de la culture ?), soit offerte aux habitants du Bassin minier et à tous ceux qui viendront visiter le Louvre, les expositions temporaires étant payantes. Il a fallu là aussi mener ce combat-là. Je m'en serais bien passé.

Puisque le Louvre est un bonheur et un chemin de croix à la fois, cette station a été vécue et dominée avec succès.

Y a-t-il des d'intervention sur ce point ? (*Aucune*).

Nous allons parler de **la labellisation**.

Le but est de labelliser si vous le désirez, dans le cadre du forum, si vous souhaitez que la labellisation ait un sens.

Un exemple : Fouquières est une ville terril. M. MOLLE est là, il travaille depuis des mois sur la possibilité de voir ce terril de centre-ville, ce terril-ville avoir un destin. Par exemple, le Maire de Harnes a esquissé un raisonnement à propos de Noroxo et de cette immense friche qui abritait une grande entreprise qui faisait la fortune de la chimie du Bassin minier.

Nous sommes là, aux prises avec ce qui pourrait devenir le label Euralens et sur ce qui nous a été expliqué en séance plénière à propos de La Ruhr, le verdissement. J'interroge les élus, les présidents d'Agglomération, les maires. Au fond, nous avons peut-être là aussi à avancer beaucoup sur ce verdissement du Bassin minier, sur de grands parcs, de grands espaces polyvalents. C'est une des questions que nous nous posons.

M. MOLLE va vous parler de Fouquières. Est-ce qu'il faut, au cœur de la ville, sur un terril qui n'a jamais été fréquenté, sur un terril indifférent, séduisant par ses vallonnements, mettre une base de sport nature au cœur du Bassin minier, en bordure de roades, qui contribue à la qualité de vie, à l'image de La Ruhr, de la conversion allemande des habitants du Nord - Pas-de-Calais et qui attire éventuellement des visiteurs qui iront voir le Louvre-Lens ou le 11/19 ? Voilà un type de labellisation que nous

sommes prêts à mettre en œuvre. Je pense que tous les projets valent, mais quand on visite La Ruhr, on s'aperçoit que le cadre d'ensemble, la qualité d'ensemble apportent un plus indiscutable. C'est aussi le projet Guggenheim vu avec le Louvre-Lens dans l'arrondissement de Lens et au-delà, si vous le désirez.

M. MOLLE.- C'est presque la double peine de parler de sport devant le Président de Région et d'intervenir après ces brillants orateurs.

Nous n'en sommes encore qu'au concept, il doit être labellisé. Ce concept n'exclut pas le sport de haut niveau, il n'en constitue pas l'essentiel. On est davantage là sur une réflexion portant sur le sport de loisir et dont on sait que celui-ci est intimement lié au tourisme. C'est ce que font des villes ou des régions avec le surf sur l'océan Atlantique, d'autres avec toutes sortes d'activités nouvelles.

On imagine une grande station de ski de fond, comme il en existe dans des pays où ce sport est très développé. On arrive sans son vélo, parce qu'on a visité le Louvre-Lens, on loge à l'hôtel, on n'a pas le matériel avec soi, et on va trouver sur le terroir de Fouquières toute une série de cheminements de différentes distances, qui s'intègrent dans la trame bleue, dans la trame verte, qui vont permettre à des familles de s'arrêter en chemin ou, plus exactement, sur les chemins de la mémoire. On va y trouver de la cartographie, du tourisme, de l'hébergement qui peut être simplement de l'hébergement camping. On est là plus dans une réflexion d'aménagement de sport touristique, de sports de loisir, de sport nature, qui concerne la randonnée pédestre, la randonnée équestre et la randonnée en VTT.

Ce constat s'appuie sur des données statistiques. On sait aujourd'hui que 55 % des Français pratiquent la randonnée sous plusieurs formes, à pied, en vélo ou à cheval. Si vous consultez le guide de la fédération française de cyclisme, il existe, dans la région du Nord - Pas-de-Calais, un seul site VTT labellisé, il se trouve au sud du département du Nord, au Val Joly. Avec ce terroir qui est composé d'un certain nombre de dénivelés, qui peut être aussi une source d'initiation au VTT pour les enfants des familles, où on peut y installer des sections sportives avec les collèges ou lycées avoisinants, nous avons ce qu'il faut pour en faire un des plus beaux sites labellisés en VTT qui existent au nord de Paris.

Voilà le projet dans son ensemble.

M. LE PRÉSIDENT.- Une idée parmi d'autres.

M. DUQUESNOY.- J'en ai un peu parlé tout à l'heure, en parlant de la zone dite Noroxo, on a une vision de cette zone un peu difficile, puisque c'est la légionellose, c'est aussi une industrie chimique qui a fait vivre dans notre Bassin minier pas mal de nos populations. Cette zone Noroxo est en réalité une zone de friches de 36 hectares, sur un ensemble sur plusieurs communes que sont Annay et Loison de 160 hectares, à la porte de Lens et du Louvre-Lens, extrêmement bien placée. Je ne connais pas beaucoup de zones telles que celle-là qui puissent apporter au Bassin minier un certain dynamisme.

Cette zone, symboliquement parlant, a été marquée non seulement par la chimie, mais aussi par les mines. Cela pourrait être un juste retour de son emplacement côté symbolique, mais aussi son emplacement « coincé » entre l'autoroute A1 et l'autoroute A21, ces deux autoroutes étant reliées par une RD 917. Cette zone mérite une

M. LE PRÉSIDENT.- Surtout Hénin-Beaumont.

M. HAJA.- J'aimerais qu'on rectifie.

M. LE PRÉSIDENT.- Bien sûr, vous avez bien fait d'intervenir.

M. HAJA.- D'autre part, je suis étonné qu'on n'évoque pas davantage les projets qui sont aujourd'hui en termes de projet simplement, mais en train d'être réfléchis, étudiés, mûris. Il y a la maison de l'environnement durable sur le Parc des Iles, et d'autre part une salle d'escalade internationale pour laquelle nous travaillons aujourd'hui avec la mission du Bassin minier.

M. LE PRÉSIDENT.- J'allais interroger le Président sur le Parc des Iles. C'est comme si, entre nous, il y avait un fil invisible.

M. HAJA.- C'est un fil rouge.

(Rires).

M. CORBISEZ.- Depuis hier matin, l'agglomération Hénin Carvin vient d'avoir le premier prix national des rubans du patrimoine. Je ne sais pas ce que cela vaut...

Mme GENISSON.- Honorifiquement, c'est très bien. C'est comme les arts et lettres pour les Agglomérations.

M. CORBISEZ.- Donc, cela ne vaut pas grand-chose.

(Rires).

Je profite que Jean HAJA ait pu botter en touche pour rappeler que nous sommes ici au sein d'Euralens et que l'Agglomération souscrit à tout ce qui permet un arc sud de se développer à partir d'Euralens. Parfois, on a tendance à confondre Euralens avec une seule agglomération.

J'ai entendu beaucoup de projets communaux, je viens faire un peu mon marché. Je viens d'entendre quelque chose qui m'interpelle, c'est que, dans le cadre de la mémoire minière, on va installer quelque chose sur Loos-en-Gohelle, dont la thématique est plutôt liée au développement durable. Qu'on utilise des locaux d'un ancien haut lieu du syndicalisme ouvrier minier, je suis entièrement d'accord, mais, dans ce projet Euralens, il y a aussi un haut lieu de la mémoire industrielle minière et on se demande pourquoi ne pas aussi imaginer d'y mettre aussi ces éléments.

J'allais intervenir et Jean HAJA l'a fait. L'Agglomération Hénin Carvin est solidaire, elle l'a démontré il y a peu de temps, avec celle de Lens Liévin. Je souhaite que l'équipe de M. SUBILEAU puisse rapidement élargir un peu son champ d'étude et son champ de vision dans la mesure où, à dix kilomètres de là, il y a aussi des projets d'envergure qui sont parfois juste notés sur une ligne. Depuis tout à l'heure, on a parlé de la mise en lumière des terrils de Méricourt, de Loos-en-Gohelle, pourquoi pas ceux de Sainte-Henriette ?

M. LE PRÉSIDENT.- Cela a été dit et répété à chaque Euralens ! Les cercles concentriques..., vient qui veut et propose qui veut.

M. CORBISEZ.- Un clou de 110 ne s'enfonce pas avec un seul coup de marteau. Je le dis parce que Jean HAJA a raison.

M. LE PRÉSIDENT.- Intellectuellement et amicalement, je n'accepte pas qu'on dise ici que, mine de rien, on ne se préoccupe...

Le contrat tacite entre nous est que d'abord il y avait le problème de la centralité ; le miracle est que vous ayez accepté qu'on le pose. Deuxièmement, il y avait le problème de l'agglomération. Là aussi, vous avez accepté et vous vous êtes joint.

Troisièmement, nous sommes là peut-être au niveau totalement de l'arrondissement, puis au-delà si vous le désirez. Vous êtes partie prenante à 100 %.

Il a toujours été dit que les terrils seraient le périmètre éclairé à travers tout l'arrondissement, et peut-être au-delà si vous le désiriez.

M. CORBISEZ.- Monsieur le Président, vous vous êtes engagé à nouveau devant les élus de l'agglomération, nous en prenons acte.

M. LE PRÉSIDENT.- Je l'ai dit dix fois ! C'est la dernière fois que je vous le dis. Je ne peux pas toujours répéter. Il n'y a pas de punching-ball à Euralens. On le répète pour la dernière fois, tous ceux qui le veulent viennent.

Le Parc des Iles, je pense en avoir parlé régulièrement en souhaitant que vous puissiez en faire le « central parc », comme je l'avais dit, comme souvent, de manière excessive.

Nous sommes donc d'accord. Jamais il n'a été envisagé de ne pas associer, sur la base du volontariat.

M. HAJA.- Monsieur le Président, si vous dites que c'est la dernière fois, ce serait dommage, cela veut dire que cela va s'arrêter là ?

M. LE PRÉSIDENT.- Non ! Mais je ne peux pas toujours répéter. J'ai pris assez de précautions pour dire : « si vous voulez, il n'y a pas d'enjeu de pouvoir... ». Je ne peux pas toujours le dire. Ce n'est pas parce que je suis toujours gentil que, à un moment donné, je suis bête !

Tout le monde sait que je souhaite qu'Euralens soit l'ensemble de Lens. Tout le monde sait que, en aucun cas, je ne souhaite qu'Euralens s'impose, Euralens accompagne. L'agglomération d'Hénin-Beaumont est d'autant plus légitime qu'elle a voté une subvention pour le Louvre-Lens, elle a fait un geste très fort. Elle est totalement partie prenante du Louvre-Lens, et d'Euralens si elle le désire.

Elle le désire, je crois ?

M. CORBISEZ.- Nous avons voté la participation financière, il y a une dizaine de jours.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est remarquable ! C'est rare que les Agglomérations fassent cela, qu'elles sortent de leur territoire. Vous avez non seulement droit à la reconnaissance, mais vous avez droit à la citoyenneté totale d'Euralens.

M. HAJA.- Il faut demander à M. LOYRETTE de nous noter également au Louvre.

M. PILCH.- C'est peut-être la difficulté ou la nécessité de trouver une articulation qui convienne entre les projets de Lens Liévin - et on comprend qu'il y en ait beaucoup - avec ceux de Hénin Carvin et de Béthune Bruay. Il y a quelques mois, nous avons évoqué l'office du tourisme qui existe à Lens Liévin, nous n'en avons pas à Hénin Carvin, ni à Béthune Bruay, et nous avons dit qu'il faudrait trouver un moyen de pouvoir piloter ces projets avec un office du tourisme commun. Ce serait peut-être le moyen de trouver cette articulation.

M. LE PRÉSIDENT.- Je donne la parole au Maire de Dourges.

M. DEFRANCQ.- S'il y a un langage de synthèse à trouver entre les propos que vous venez de tenir et le Président de la Communauté d'agglomération Hénin Carvin, Jean-Pierre CORBISEZ, je crois qu'on les trouverait naturellement sur le territoire de la commune de Dourges. On a évoqué la mise en lumière des terrils de Sainte-Henriette et bien évidemment sur Dourges, les cités du Louvre, la cité Bruno, la première cité-jardin en France et en Europe continentale avec les nouvelles technologies, et nous avons grâce à l'appui de la Région déjà travaillé sur une étude de requalification des espaces publics et sur la mise en accès de ces nouvelles technologies en direction des locataires de ce quartier, et bien évidemment Euragistic et la plate-forme Delta 3. Tous les éléments de consensus sont là et peuvent se traduire sur la commune.

Nous souscrivons de manière tout à fait formelle et de manière tout à fait positive à cette stratégie de labellisation sur les projets Euralens.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous êtes candidat à la labellisation ?

M. DEFRANC.- Tout à fait, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur SUBILEAU, devant cet afflux de candidatures, vous allez nous parler labellisation et nous dire ensuite un petit mot sur la centralité pour rappeler à quel point la centralité a été fondatrice, qu'elle est derrière nous et que l'heure est à la contagion et à l'élargissement, même dans le dialogue un peu vif.

M. SUBILEAU.- En ce qui concerne la labellisation, dans le cadre du cercle de qualité qui a été mis en place par l'association Euralens et qui fonctionne, nous avons fait trois à quatre réunions et nous avons notamment fait venir Dieter BLASE qui a été l'homme qui a assuré dans La Ruhr la labellisation. Il a commencé à travailler avec nous et nous pouvons avoir tous les échanges avec lui. Il nous a expliqué que, sur un territoire de 2 500 000 habitants, donc plus grand, mais qui avait les mêmes caractéristiques de base, ils avaient en 10 ans labellisés 150 projets, et ceci à partir d'initiatives des communes, voire de privés, mais de manière très stricte, avec un comité de labellisation qui doit être intransigeant.

J'ai fait une proposition - il faudra un jour, Monsieur le Président, que cela vienne dans vos débats - qu'il y ait une sorte de comité de labellisation qui comporte à la fois des membres du cercle de qualité en fonction de leur spécialité, et évidemment des élus, que, ensemble, devant eux, on présente ces projets et qu'ensuite ces projets soient accompagnés par une équipe. Cela a été le cas dans La Ruhr où il y a une équipe de 30 personnes pour accompagner cela - je ne dis pas qu'il faille faire cela. Ici, le territoire est plus petit ; dans la Ruhr, cela a été porté par le Land. Il faut définir les critères.

Nous avons commencé à y travailler avec l'association, avec Bernard MASSET, avec Jérôme DARRAS, nous l'avons évoqué avec les élus de la CAL et, comme il arrive que je travaille un peu avec Jean-Pierre CORBISEZ à Hénin-Beaumont, nous en avons aussi parlé.

Il est clair qu'il faut mettre en place une méthode. Le forum doit déboucher sur un cadre qui soit librement accepté par tous, avec l'appui de la Région et de l'État. C'est un travail qui est à faire. Évidemment, en tant que prestataires, nous sommes prêts à le faire, avec l'appui de Dieter BLASE et de toute l'équipe d'Emscher Park.

J'étais allé à Fouquières ; à Noroxo, nous avons commencé à accompagner l'architecture. Il y est clair que nous souhaitons étendre la démarche urbanistique, comme la démarche économique et à l'échelle de l'ensemble de la CALL, voire de l'arrondissement.

Il faut mettre en place un dispositif. Nous sommes aujourd'hui prestataires. Vous l'aviez dit au démarrage, il fallait assurer l'arrivée du Louvre et l'aménagement des abords immédiats du Louvre, nous l'avons fait avec l'équipe DESVIGNE et PORTZAMPARC, avec le groupement de commandes présidé par le Maire de Lens, avec la CALL, la ville de Liévin et la ville de Loos-en-Gohelle. Nous sommes à une étape décisive.

Je pense que ce n'est pas le lieu, à cette heure-ci, de vous présenter les éléments sur le plan directeur d'Euralens.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous pouvez esquisser. N'hésitez pas.

M. SUBILEAU.- Le plan directeur, préparé par l'équipe DESVIGNE - PORTZAMPARC et le bureau d'études, a été remis il y a quelques jours en projet aux élus et à la Communauté d'agglomération. Je vois que Jean-François CARON a le gros dossier noir, il fait plusieurs centaines de pages, c'est un document très riche. Ce n'est pas un document réglementaire, cela ne s'impose pas, ce n'est pas comme un PLU ou un schéma directeur, c'est un document qui amène une vision du territoire et qui est très riche parce qu'il se décline à plusieurs échelles. Il y a la grande vision de passer de l'archipel noir à l'archipel vert, et il y a la traduction libre sur certains secteurs. C'est pour cela que nous le soumettons aux Maires de Lens, de Liévin et de Loos-en-Gohelle, sur le secteur Garin, sur le quartier de la gare, sur la ZAC Jean Jaurès, à Liévin, sur Quadraparc à Loos-en-Gohelle. Tous ces secteurs ont fait l'objet d'une réflexion de la part de l'équipe de PORTZAMPARC et de la part de l'équipe de DESVIGNE, en liaison avec les responsables de service qui sont ici et de nombreuses réunions. C'est donc un document riche, nous sommes au début de son exploitation.

Le document est remis, il fera l'objet de réunions en septembre, il est foisonnant. Je travaille beaucoup en France. C'est un des documents d'urbanisme les plus nouveaux à cette échelle et des plus riches, parce qu'il ne se contente pas de rester à quelques principes généraux. Il y a par exemple cette découverte de la trame verte du Bassin minier, mais qui vaut beaucoup plus largement, puisque l'on peut potentiellement l'étendre à l'ensemble du territoire. C'est une méthode qui a été appliquée au territoire d'Euralens centralité, qui avait été définie réglementairement, mais, potentiellement, c'est un regard qui peut articuler les développements.

(Projection de diapositives).

Ce document se résume dans cette prise de positions sur l'ensemble du patrimoine paysager, végétal, toute cette structure d'espaces boisés, de cordons qui vont être renforcés et qui vont constituer, dans la partie centrale de l'agglomération, un grand arc qui va de la gare au centre sportif de Liévin, avec au cœur le Louvre et Bollaert, et avec une branche que l'on essaiera d'aménager vers Lens jusqu'au secteur du 11/19. C'est une articulation qui va ensuite ordonner des développements.

Cette étude a fait apparaître qu'il y a des possibilités de développement en travaillant sur les cités minières, en respectant le patrimoine végétal et en le mettant en valeur, en le prolongeant, en faisant en sorte qu'il retrouve un sens pour les habitants et qu'il ait un sens pour les visiteurs, dans le sens exposé par M. LE MANER tout à l'heure.

Nous avons introduit, à la demande de Jean-Pierre KUCHEIDA, l'ensemble de la vallée de la Souchez, avec l'équipe de maîtrise d'œuvre, sur le plan hydrographique. Il faut effectivement qu'on aille jusqu'à ces sites de mémoire, comme on va dans notre réflexion jusqu'au 11/19.

Il y a là une armature très forte qui va ordonner les développements. Il faut aussi amener du tertiaire, il faut trouver des équipements hôteliers, des équipements de services.

Sur tous ces secteurs en jaune, nous avons regardé une première étape, il y a plus de 100 000 m² à réaliser d'ici quelques années. Si on s'organise bien, les investisseurs commencent à voir qu'il y a un potentiel, surtout dans le domaine de l'immobilier. Le Maire de Lens a reçu des propositions pour un hôtel de luxe près du Louvre, nous y travaillons. Il y aura un hôtel face à la gare. Nous souhaitons - et nous y travaillerons, je l'espère, avec Maisons et Cités - avoir des hébergements originaux, qui compléteront les hébergements qui peuvent être faits, dans les espaces de sport nature, pour les touristes, les jeunes, les artistes dans les cités minières.

Il y a donc tout un mouvement que vous avez bien illustré tout à l'heure ; tous les débats, toutes les interventions ont montré toute la vie qu'il y avait et qui vient insuffler les plans. Tout ceci est aujourd'hui prêt, disponible et soumis aux élus.

Pour l'étendre, il y a quand même un point juridique qui est la maîtrise d'œuvre, ce sont des concours publics. L'équipe DESVIGNE et PORTZAMPARC est prête à le faire. Elle est mandatée sur la partie centrale.

Je vous prie d'excuser Michel DESVIGNE, qui est Président de l'école de paysage de Versailles, dont le Conseil d'administration se réunit aujourd'hui. Quant à Christian de PORTZAMPARC, qui est un architecte mondialement connu, il était à l'étranger.

Nous pouvons présenter, si vous le souhaitez, quelques images, mais vos débats sont chargés.

M. LE PRÉSIDENT.- Jean-Louis, je vous remercie de la clarté de votre exposé. Premièrement, si vous le désirez, un comité de labellisation se met en place avec le cercle de qualité et vous-même pour labelliser. Pour labelliser, nous aurons besoin, non pas comme condition préalable, mais comme condition d'accompagnement, si vous le

désirez, de ce type d'étude qui vient d'être fait pour fonder la centralité d'Euralens ; étude remarquable parmi les plus remarquables qui puissent être, puisqu'au fond elle redécouvre le territoire sans pour cela tomber dans la démesure, dans les constructions, dans le bouleversement. C'est un retour intelligent, il s'agit d'imaginer un rêve vers le territoire d'hier à l'heure du XXI^e siècle, l'archipel vert.

Comme vous avez des structures urbaines qui ressemblent à la structure urbaine du noyau central qui a fait l'objet du marché à commandes, vous pouvez être candidat. Vous avez tous les niveaux. Si l'Agglomération nous dit : « nous sommes candidats à cette réflexion, sur les thèmes que nous proposerons, avec le périmètre que nous offrirons », aucun problème. Nous sommes prêts à la Région, à travers Euralens, à dégager les financements, les cofinancements nécessaires. Si une Commune, au sein de l'agglomération, souhaite que nous allions plus loin sur un terroir, sur un quartier, nous sommes prêts de la même manière à intervenir et à labelliser. Si un groupe de Communes - je pense à Harnes, Annay, Loison - pense avoir un destin particulier, à côté de la centralité, plus précisément au cœur de l'agglomération, nous sommes prêts à accompagner. Cela s'appelle Euralens, labellisation, études et financements préférentiels.

C'est ainsi que cela peut fonctionner, sur la base du volontariat et de l'animation consensuelle. Bien sûr, nous y injecterons une dose de matière grise exceptionnellement performante. Cela ne veut pas dire que le travail quotidien n'a pas sa grandeur dans l'agglomération. Ce n'est pas une manière de nier ce qui est fait, c'est une manière de proposer des perspectives, comme cela se passe dans tous les territoires du monde en quête de modernité.

Cela vous convient-il ?

Avez-vous des questions à poser à Jean-Louis SUBILEAU ?

INTERVENANTE.- Dans la perspective de l'arrivée du Louvre, existe-t-il une volonté des élus de favoriser les coopérations entre offices de tourisme ?

M. LE PRÉSIDENT.- Le forum ne peut que vous dire oui, rencontrez-vous. Les élus et les réalités des offices de tourisme sont prêts à agir ensemble. Cela me semble évident.

M. CORBISEZ.- Cela a été vu en commission culture, présidée par Christophe PILCH. Lors du dernier conseil, nous avons pris la décision de prendre la compétence tourisme que nous n'avions pas auparavant, parce que, légalement, nous n'aurions pas pu travailler ensemble avec l'Agglomération de Lens Liévin.

Mme PETONNET.- J'ajoute une précision. La labellisation concernera des projets qui ne sont pas uniquement de l'aménagement urbain, ce seront des projets de développement de territoire, d'implantation d'entreprise, tous les projets qui peuvent concourir à développer ce territoire.

M. SUBILEAU.- Dans les projets de labellisation, il me semble indispensable qu'il y ait des projets culturels. Il y a aussi des projets d'action sociale, de participation des habitants, et des projets économiques les plus remarquables. Cela peut même être de la

labellisation de projets événementiels. Dans le projet que nous avons regardé avec vous, il y a toute cette dimension.

M. LE PRÉSIDENT.- Bien entendu. Encore une fois, c'est le forum.

M. ALEXANDRE.- Concernant la question qui a été posée au niveau du tourisme et des offices de tourisme, l'office de tourisme n'est pas l'instrument adapté à la situation qui est celle que nous connaissons aujourd'hui. Une réflexion est lancée d'abord au plan juridique ; dans la mesure où l'office de tourisme vit à 90 % de la subvention intercommunale, il n'est pas aujourd'hui conforme à ce qu'il devrait être et, au-delà, ses compétences doivent être étendues à l'ensemble du territoire. C'est ainsi que la réflexion est menée actuellement par les élus.

M. PETONNET.- Peut-être Norbert CROZIER pourrait-il répondre sur la partie tourisme et offices de tourisme.

M. CROZIER.- Sur le volet schéma d'accueil, nous avons engagé, au sein de la mission Louvre-Lens tourisme, un travail d'ingénierie sur le schéma d'accueil, d'information et de service à l'échelle des différentes intercommunalités. C'est une priorité que l'on se donne, pour le 4 décembre 2012, d'avoir un dispositif d'accueil qui tienne la route et de voir comment on se positionne dans l'avenir pour restructurer et mettre en commun des moyens à l'échelle des offices de tourisme.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci.

Nous allons conclure et passer aux **délibérations**.

M. AUBERGER.- Un premier point d'information, nous avons eu un problème de livraison des documents qui devaient être remis à l'entrée de la salle au moment où les membres y rentraient. Ils sont à leur disposition à la sortie. Vous pouvez en prendre connaissance. N'hésitez pas à nous faire des remarques notamment sur le compte rendu de l'assemblée générale précédente, par courrier ou par mail.

Je propose, pour la prochaine fois et notamment pour la séance d'aujourd'hui, que le compte rendu ne soit pas remis en séance, mais soit adressé quelques jours auparavant, de telle façon que les membres puissent en prendre connaissance avant la réunion suivante.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est comme dans les grands partis, on vote d'abord et on prend connaissance après.

(Rires).

M. AUBERGER.-

• **Première résolution :**

Je propose donc de reporter la première résolution à la prochaine assemblée, puisque les personnes n'ont pas pris connaissance du compte rendu.

• **Deuxième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie les demandes d'adhésion de la Commune de Pont-à-Vendin, de la ville d'Hénin-Beaumont et de la Chambre des métiers et de l'artisanat. Ces trois structures ont formulé leur demande d'adhésion conformément à l'article 7.1 des statuts. Elles deviennent de fait membres associés de l'association Euralens.

M. LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ?

Hénin-Beaumont entre en majesté, avec ses remparts, son donjon, et tout notre appui.

M. AUBERGER.-

• **Troisième résolution :**

Elle concerne la délégation de signature. À l'heure actuelle, la SCET, que je représente en tant que Directeur interrégional, assure une mission de gestion de l'association Euralens. Mon prédécesseur avait une délégation de signature pour pouvoir engager un certain nombre d'opérations. Il vous est proposé que cette délégation me soit transmise.

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la délégation de signature consentie par le trésorier de l'association à Monsieur Dominique AUBERGER, Directeur Interrégional de la SCET, sur le compte bancaire de l'Association Euralens, ouvert auprès de la Caisse d'épargne, dans le cadre du mandat d'administration générale confié à la SCET.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous faisons confiance absolue à la SCET ?

Un jour, il y a un rapport de la Chambre régionale des comptes, on s'aperçoit qu'on n'a pas été tout à fait « réglo » et on culpabilise.

M. AUBERGER.-

• **Quatrième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou réglementaires qui pourraient être nécessaires.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est classique. Pas d'opposition.

M. AUBERGER.-

• **Cinquième résolution :**

L'Assemblée Générale prend acte de la nécessité de désigner un prestataire pour assurer la gestion de l'Association Euralens.

À l'heure actuelle, c'est la SCET qui l'assure, mais le contrat arrive à échéance.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous voulez donc être mis en concurrence.

M. AUBERGER.- Il est nécessaire effectivement que vous engagiez une procédure pour retenir un prestataire pour assurer la gestion de l'association.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous engagerons. Il y aura donc concurrence.

M. AUBERGER.- Compte tenu des délais entre les différentes assemblées, la SCET s'engage à continuer de gérer l'association, alors que le contrat est terminé, jusqu'à la désignation du nouveau prestataire.

• **Sixième résolution :**

L'Assemblée Générale donne son accord pour le lancement d'une consultation en vue de définir l'identité visuelle d'Euralens et pour la création d'un site internet dédié à Euralens.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous êtes d'accord ? (*Aucune opposition*).

M. AUBERGER.- j'en ai terminé.

M. LE PRÉSIDENT.- Plus de question ?

Un petit mot du Président de la Chambre de commerce et d'industrie.

M. MAGNAVAL.- J'ai une information à vous communiquer. Le Président VASSEUR, qui s'est excusé et que je représente ici aujourd'hui, a décidé, sur proposition de la CCI d'Artois, de mettre en place une nouvelle commission autour du Louvre au plan économique. Cette commission a tenu sa première réunion hier soir. Elle est composée de toutes les composantes du réseau consulaire régional, il y a un représentant de la Côte d'Opale, un représentant du Grand Hainaut, un représentant du Grand Lille, tous les territoires sont représentés. J'assume la présidence de cette commission. Nous allons reprendre toutes les pistes, tout ce qui a pu être levé par le passé dans d'autres commissions intérieures, également rebondir sur les travaux de Mme PETONNET, de façon à avancer et concrétiser toutes les actions que nous avons envisagées.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous sollicitons le marché, nous faisons les investissements et peut-être que le monde économique, dans un monde difficile d'aujourd'hui, va prendre en partie le relais. C'est la belle nouvelle qui nous est annoncée.

M. MAGNAVAL.- Une antenne sera implantée à l'agence de Lens. Elle est dirigée par M. Sylvain KLECZINSKI, présent dans la salle.

M. LE PRÉSIDENT.- Conclusion, le Conseil régional lundi dernier, considérant les enjeux d'Euralens, a accordé 25 M€ de subvention à la modernisation du stade Bollaert, pour que l'Euro 2016 ait lieu chez nous à côté du Louvre, et pour que la possibilité de marier grands événements sportifs et culturels soit à la portée d'Euralens et de tous les acteurs du territoire.

Par conséquent, rédigez les banderoles, allez devant les collectivités locales qui n'attendent que cela et dites : faites comme la Région, aidez le racing club de Lens et maintenez le plus beau public de France au cœur du Bassin minier.

La séance est levée à 17 heures 16.